



Cahier d'acteur n°124

janvier 2012

Les cahiers d'acteurs sont des contributions publiées par la CPDP LGV POCL. Elle s'assure que ces contributions respectent les règles qu'elle a fixées et qui sont rappelées sur son site internet www.debatpublic-lgv-pocl.org. Le contenu des cahiers d'acteurs n'engage que leurs auteurs.

Pour une gare d'interconnexion entre la POCL et la ligne Lyon-Bourges-Nantes

Ce cahier d'acteur a été rédigé par :



Secrétariat : MAIRIE de Bengy-sur-Craon
2 route de Flavigny
18520 BENGYSUR-CRAON
Tél : 02.48.59.23.42
Fax : 02.48.59.10.06
Courriel :
mairie.bengy@wanadoo.fr

Le Comité de défense et de modernisation de la ligne SNCF Lyon – Bourges – Nantes est directement concerné par le projet POCL.

Celui-ci est en effet susceptible de contribuer activement à l'amélioration de l'offre ferroviaire pour les voyageurs fréquentant la ligne Lyon – Bourges – Nantes, tant pour les services régionaux que pour les services interrégionaux.

Il paraît possible de développer une logique « gagnant – gagnant » entre les préoccupations du comité et les promoteurs du projet POCL.

L'interconnexion entre la LGV POCL et la ligne ferroviaire Nantes – Bourges - Lyon

Pour cela, il faut satisfaire une condition impérative : **la réalisation d'une bonne interconnexion entre les deux liaisons ferroviaires.**

Il faut pour cela tirer les leçons du passé.

Les deux liaisons ferroviaires : Nantes – Bourges – Lyon

et POCL doivent donc impérativement être connectées directement dans une gare ferroviaire, qui s'intégrera dans un pôle d'échange multimodal facilitant les correspondances entre des services ferroviaires mais aussi avec des services de transports collectifs de voyageurs et de transports individuels.

La réalisation de ce pôle d'échanges constitue un des enjeux essentiels du projet

Où faut-il localiser ce pôle d'échanges ?

Une implantation en zone urbaine dense pose des problèmes d'expropriations.

Une implantation en zone peu dense peut limiter l'impact environnemental des connexions entre la ligne ferroviaire Lyon – Bourges – Nantes et la ligne POCL.

Dans tous les cas, il faut tenir compte des contraintes techniques imposées par la ligne à grande vitesse :

- rayon de courbure d'au moins 5 000 m,
- alignement de la LGV à proximité de la gare nouvelle sur au moins 3 000 m.

Il est indispensable de permettre des liaisons directes entre Paris et les principales villes de l'axe Nantes-Lyon;

tout en assurant dans le même temps des relations avec Clermont – Ferrand, etc.

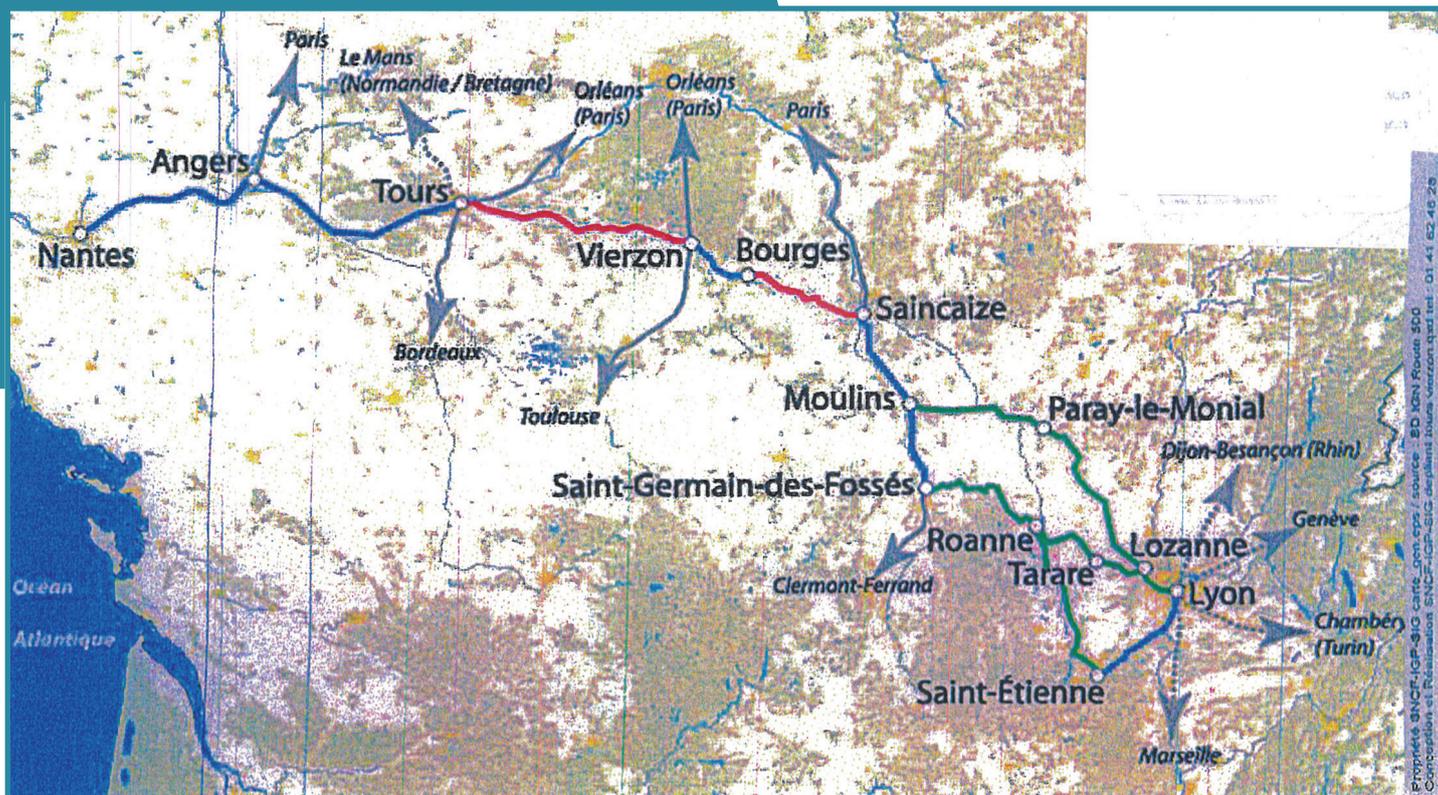
Ce pôle d'échanges constituera ainsi un élément essentiel pour l'interconnexion ferroviaire nationale et ce, près du centre géographique du territoire.

L'interconnexion avec la POLT, via Vierzon, devra aussi être bien organisée ; afin de faire bénéficier au Sud de la France de cette nouvelle infrastructure.

Cela renforcerait de fait le rôle de la liaison ferroviaire Lyon – Nantes, en tant qu'axe Est – Ouest favorisant les correspondances avec les liaisons Nord – Sud.

Qui dit pôle d'échanges dit aussi correspondances avec des services TER, TEOZ, Intercités, etc.

Ce pôle d'échanges devrait aussi contribuer au désenclavement du centre de la France.



La poursuite de l'électrification de la ligne ferroviaire Nantes – Bourges – Lyon

Le débat public sur la LGV POCL ne doit pas conduire à retarder l'achèvement de l'électrification de la ligne ferroviaire Lyon – Bourges – Nantes.

Après l'achèvement de l'électrification du tronçon Tours – Vierzon, celle du tronçon Bourges – Saincaize a été engagée et est en cours.

Pour tirer pleinement profit des gains de productivité permis par l'électrification, notamment pour les trains complets de marchandises en provenance ou à destination du port de Nantes -Atlantique ou de la région Centre, il est impératif de disposer d'une ligne électrifiée tout au long du parcours.

Pour cela, il est indispensable d'électrifier dans les meilleurs délais la partie Est de la ligne ferroviaire Nantes – Lyon.

Le projet de SNIT, dans sa version de janvier 2011, prévoit la mise à l'étude de l'électrification selon deux itinéraires possibles.

Projet 3a = électrification de la section de ligne Nevers – Chagny

Projet 3b = électrification de la section de ligne Saint Germain des Fossés – Lyon.

Ces études, dont la date de réalisation n'est pas précisée, s'inscriraient dans le cadre des projets programmés pour le développement du fret ferroviaire.

Il nous paraît essentiel que ces études soient engagées dans les meilleurs délais ; afin de permettre un achèvement de l'électrification à l'horizon 2015/2016 et, en tout état de cause, avant 2020.

Le projet POCL, qui fait l'objet du débat public, est programmé au-delà de 2020, vraisemblablement vers 2025/2030, si les financements nécessaires peuvent être mobilisés.

CONCLUSION

Simplifier le projet POCL

L'examen des différents scénarios proposés par RFF met en évidence un foisonnement de variantes, de lignes de rabattements, etc. qui alourdissent inutilement le projet.

Il faut revenir à l'essentiel en assurant, grâce à une gare nouvelle et à un pôle d'échange multimodal situé à l'intersection de la LGV POCL et de la ligne ferroviaire Nantes – Bourges – Lyon, une bonne interconnexion entre les deux lignes ferroviaires.

Le positionnement de cette gare nouvelle reste à définir suite au débat public et à des études complémentaires.

Cette simplification du projet est indispensable ; compte-tenu des contraintes financières très fortes que subit actuellement le système ferroviaire français.

Le tracé Ouest rassemble le plus d'adhérents parce qu'il répond le mieux à notre attente.

Le comité Lyon-Bourges-Nantes se prononce pour une gare d'interconnexion à mi chemin de la ligne transversale Lyon-Nantes et du projet LGV/POCL.



Secrétariat :
MAIRIE de Bengy-sur-Craon
2 route de Flavigny
18520 BENGY-SUR-CRAON
Tél : 02.48.59.23.42
Fax : 02.48.59.10.06
Courriel :
mairie.bengy@wanadoo.fr

COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC SUR
LE PROJET DE LIGNE A GRANDE VITESSE PARIS / ORLÉANS / CLERMONT-FERRAND / LYON

68 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris - Tél. : 01 53 43 62 67
secretariat.general@debatpublic-lgv-pocl.org
www.debatpublic-lgv-pocl.org

cndp
Commission particulière
du débat public
LGV POCL